

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

<p style="text-align: center;">Procès verbal du conseil d'école du mardi 9 février 2021</p>
--

Personnes présentes :

Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, Mme SOULAS Virginie, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, Mme PROUST Valérie et M. GOSSAUME Josselin

Directrice : Mme VANNIER Chantal

Les représentants de la municipalité : M. GAUTHIER Xavier, Mme BOUTELOUP Cécile

Les représentants des parents d'élèves : Mme BRAULT Françoise, Mme MANGEANT Sophie, Mme GARREAU Marine, Mme GALAIS Sonia, Mme COVCIC Nadège.

Personnes excusées :

Mme ALBERT Laurence, M. DUPEY Frédéric

Secrétaire de séance : Stéphanie ROCHE

Le conseil débute à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements ;
- 2 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires)
- 3 - Organisation du temps scolaires ;
- 4 - Bilan hygiène et sécurité ;
- 5 - Travaux en cours et prévisions ;
- 6 - Projets pédagogiques et réalisations ;
- 7 - Dates à retenir

1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements ;.

L'école accueille actuellement 145 élèves (+1 après les vacances de février) répartis sur les 6 classes.

PS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
27	28 (+1)	20	22	23	25

Pour l'année prochaine, les prévisions d'effectifs sont réparties ainsi :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	27	14	15	14	12	23	25

La question de la présence d'une ATSEM à la journée doit être à nouveau évoquée, que ce soit pour cette fin d'année scolaire compliquée ou pour l'année prochaine, avec des effectifs très importants encore dans les classes maternelles, et deux élèves scolarisés en maternelle nécessitant une attention particulière.

La Demande d' ATSEM pour la classe 2 est réitérée avec ou sans COVID. Cette année il y a des MS -GS. L'enseignante indique qu'il est difficile de tout faire seule (besoin de changer les enfants parfois, le lavage des mains, le rangement, le nettoyage, la réinstallation des autres ateliers, l'aération et la surveillance du couloir). Il y a également le problème du décroisement : pendant qu'un demi groupe est pris en charge dans la classe 1, des PS réveillés attendent dans la garderie que les autres enfants partent et que le nettoyage des tables soit effectué. Une personne supplémentaire faciliterait l'organisation.

Réponse de la mairie : Pour l'instant ce n'est pas la priorité avec les contraintes sanitaires sur la restauration scolaire (un renfort a déjà été engagé pour soutenir le personnel de cantine). Les frais municipaux sont augmentés par le COVID

Elle s'est toutefois renseignée pour le service civique mais la mairie ne peut encadrer un service civique qui interviendrait sur le temps de classe. L'école pourrait faire la demande d'un deuxième service civique, dont la mission serait d'assister les enseignantes en maternelle. Ceux-ci débutent leur contrat de 6 mois en janvier. La mairie suggère à l'école de faire une nouvelle demande.

Cependant, les enseignants insistent sur les effectifs en hausse en maternelle et sur le fait que cela serait à nouveau le cas pour l'année prochaine (deux classes de 27 élèves l'année prochaine sont prévues). La question de 2 ATSEM l'après-midi en maternelle reste un problème récurrent.

Une personne bénévole s'est proposé d'aider : il faut poser la question à l'inspection pour savoir si elle peut aider ponctuellement.

2 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).

Suivi des élèves

Depuis le début de l'année scolaire, il y a eu 11 réunions d'équipe éducative pour aider des élèves en difficulté et 4 équipes de suivi de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers. Les Activités Pédagogiques Complémentaires se poursuivent, et le Réseau d'Aide intervient auprès de petits groupes d'élèves en CE1 et CE2.

Evaluations nationales

Les élèves de CP viennent de passer des évaluations nationales. L'enseignant indique qu'il n'y a aucun élève en difficulté en lecture et deux enfants en difficulté en mathématiques.

Les évaluations nationales des CP sont dans l'ensemble assez réussies. Elles se décomposent en 2 séances de mathématiques et 4 de Français (avec l'évaluation de la compréhension de phrases et de la rapidité de déchiffrage de mots et en 1 minute)

La plupart des exercices avait un temps limité (surtout en mathématiques), ce qui a créé des difficultés pour les enfants qui sont lents ou rêveurs et du stress.

C'est pour cela qu'il faut relativiser les résultats en mathématiques.

Au final, il y a 2 enfants à besoin en mathématiques et 0 en français. De plus, en, mathématiques, il y a 1 ou 2 notions à retravailler pour 6 enfants.

3 - Organisation du temps scolaire.

La semaine scolaire est répartie actuellement sur 4 jours : lundi-mardi-jeudi et vendredi. Pour conserver cette organisation dérogatoire, le Conseil d'Ecole doit voter la reconduction de cette organisation.

Résultat du vote pour la reconduction de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours :

voix « POUR » : 10

voix « CONTRE » : 0

abstentions : 0

L'organisation actuelle sans le mercredi matin est donc reconduite.

4 - Hygiène, santé et sécurité.

Nouvelles mesures sanitaires :

- Pas d'EPS pour les classes élémentaires (à partir du CP) en salle, uniquement en extérieur, ce qui a amené à annuler les séances de natation prévues pour les CE2-CM1-CM2. En revanche, les élèves des classes maternelles sont autorisés à utiliser la salle de motricité ou le gymnase.

L'école a évoqué sa surprise quant à l'installation d'un skatepark pour remise en état par l'association de roller hockey, sur un des terrains de tennis. La mairie précise qu'elle a omis d'avertir les enseignants. Le second terrain de tennis était jusque-là peu utilisé car il est glissant et dangereux. La mairie s'engage à sécuriser ce terrain.

En ce qui concerne les nouvelles mesures sanitaires, l'école insiste sur le fait que les familles doivent informer en cas d'isolement, cas contact, cas positif...

- Gel hydroalcoolique : suite aux nouvelles recommandations, nous avons pris la décision de ne plus autoriser l'utilisation de gel hydroalcoolique par les élèves. L'ensemble des élèves devra donc désormais procéder à un lavage des mains à l'eau et au savon.

- Masques catégorie 1 : désormais, les enfants à partir du CP, sont tenus de porter des masques « grand public » de catégorie 1, c'est-à-dire les masques ayant une efficacité de filtration supérieure à 90% pour des particules de 3 microns émises par le porteur du masque. Les masques tissus faits maison ne sont plus acceptés.

Alerte PPMS Risques Majeurs : mardi 19 janvier à 9h40

En raison du non-brassage des élèves, le protocole habituel de mise en sûreté a été modifié : chaque groupe d'élèves est resté dans sa classe.

Pour cet exercice, la difficulté réside à nouveau dans le déclenchement de l'alerte : même prévenus, il est difficile lorsqu'on a une classe en charge, d'être attentif aux consignes données par SMS : 2 enseignants sur 6 n'ont pas été avertis immédiatement au début de l'alerte et n'ont pas reçu le signal d'évacuation... L'installation d'un système d'alerte global (incendie + PPMS), tel qu'il a été évoqué au précédent Conseil d'École, serait souhaitable car il peut y avoir une coupure d'électricité qui empêcherait le téléphone fixe de fonctionner et les téléphones portables ne sont pas toujours accessibles ou opérationnels..

La mairie n'envisage pas ce nouvel outil d'alerte. Ce n'est pas une obligation. Il y a une alerte par bâtiment et elle indique que cela fonctionne bien de cette manière jusqu'à maintenant.. Rien n'est à l'ordre du jour dans ce domaine.

Cour des maternelles

Les enseignantes évoquent la présence d'un chien derrière le portail bleu qui est ajouré. Les enfants alertés par sa présence ou les aboiements s'approchent et peuvent passer les mains. L'enseignante se place devant quand le chien (potentiellement dangereux) est sorti pendant les récréations mais un accident peut arriver.

La locataire a été alertée par l'enseignante sur ce point. Celle-ci lui a fait la demande de ne pas sortir le chien pendant que les élèves sont dans la cour.

La mairie va envoyer un courrier aux locataires et voir si le côté ajouré du portail peut être modifié pour davantage de sécurité.

Chien cour élémentaire :

Les propriétaires du chien, côté élémentaire, évitent le plus souvent de laisser sortir le chien lors des récréations. En revanche, à 16h30, le chien est dans le jardin... Mais les enfants en APC peuvent se trouver dans la cour au même moment...

L'école demande s'il serait possible de mettre un brise vue entre la classe 6 et le bloc sanitaire pour sécuriser cet espace.

Aération des locaux et chauffage

Les portes des toilettes enfants restent ouvertes en permanence pour assurer l'aération et éviter que les enfants ne touchent aux portes, le chauffage au sol est coupé dans les toilettes.

L'aération des classes est très fréquente... La mairie, afin de limiter les dépenses liées au chauffage, souhaite que les portes et fenêtres puissent être refermées le midi après le départ des enseignants qui pourront les rouvrir avant l'arrivée des élèves.

L'aération le midi peut être trop longue et engendre du gaspillage d'énergie. L'école demande si le personnel communal peut intervenir pour fermer les portes ou fenêtres. La mairie insiste sur le fait que le personnel communal est trop occupé sur la partie « déjeuner » pour fermer les portes. Les enseignants sont absents sur ce temps de pause. La classe 4 qui a cette possibilité a programmé pour que cela ne chauffe pas sur la pause de midi.

Les parents d'élèves suggèrent l'instauration d'un service effectué par un élève pour fermer les fenêtres. Cela sera proposé aux élèves car il est important pour sensibiliser au gaspillage d'énergie.

Sécurité aux abords de l'école

De nombreuses voitures déposent encore les enfants sans s'être au préalable garées sur une place de parking. Certains enfants traversent en dehors des passages pour piétons. Nombreuses sont les voitures qui ne se garent pas en marche arrière. Avec la saison d'hiver, la visibilité est diminuée et le risque d'accident est plus important.

Cette année il y a beaucoup plus d'élèves, beaucoup de circulation et en supplément les circulations dues au chantier.

Les enfants ne traversent pas toujours sur les passages piétons, certaines voitures ne se garent pas. L'école reste aussi en plan Vigipirate. La sécurité de tous est une règle de bon sens. Nous rappelons en cas de manque de places la possibilité de se garer plus en amont. Nous insistons sur la vigilance quant à la sécurité aux abords de l'école.

La mairie indique qu'elle a pour projet éventuel une acquisition de terrain pour augmenter la capacité pour se garer mais cela ne serait pas pour cette année scolaire.

5 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les menus travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

En ce qui concerne les divers travaux, le passage dans le jardin dallé a été créé rapidement et est fonctionnel. Nous remercions la mairie pour cette exécution rapide. Certains parents, tout en reconnaissant qu'il est pratique, regrettent toutefois qu'il soit trop étroit pour un aller retour avec tous les parents qui attendent.. Cela n'empêche donc pas de passer dans la terre pour le retour.

Le nouveau téléphone dans la classe de Mr Gossaume est opérationnel.

L'école souligne l'efficacité et la rapidité des cantonniers. Elle remercie les interventions du personnel.

Travaux en cours

Nouveau bâtiment :

La commune fait le point sur l'avancée des travaux :

Elle indique malheureusement des retards, un contentieux avec des entreprises ce qui entraîne un retard non négligeable avec en plus à prévoir le réaménagement de la cour, la sécurisation et la démolition du préfabriqué. Les travaux du bâtiment seront terminés en avril mais il ne pourra pas être utilisé immédiatement à cause du contentieux. Une liaison informatique est prévue également à partir du nouveau bâtiment. Tout sera prêt à la rentrée de septembre 2021.

L'école participe à la cause du non harcèlement : si le prix est remporté, cela peut aider à l'aménagement de la cour.

Aménagements de la cour élémentaire

L'aménagement de la cour élémentaire devrait être réfléchi sous forme de projet pédagogique par les élèves de CM1, impliquant la classe 5 et la classe 6. Le projet d'aménagement pourrait alors être proposé au Conseil Municipal et à l'APE pour validation... et financement...

La municipalité propose qu'au prochain conseil d'école il y ait une proposition pour visualiser les zones à aménager afin de permettre que cela soit opérationnel à la prochaine rentrée.

6 - Projets pédagogiques et réalisations :

Point sur l'Association USEP :

Solde au 03/11/2020:3004,52€

Dépenses		Recettes	
- Frais de tenue de compte	50	- Vente des photos	1652,4
- Achats classe 4	46,91	- Virement mairie	607,4
TOTAL	96,91	TOTAL	2259,8

Solde au 09/02/2021: 5167,51€

A venir :

+ dépenses :

· achats de classe

· projet d'école (HIP-HOP)

- cotisation USEP

- frais de tenue de compte

+ recettes :

- Vente des photos de classes

En dépenses : Frais de tenue de compte et achat de livres

En recettes : virement de la mairie et les photos (50 pour cent des ventes revient à l'école).

Dépenses à venir : cotisation USEP, projet hip Hop, frais tenue de compte et divers frais de classes.

Projet Hip-hop :

Le dossier a été transmis à l'Inspection pour validation. Cela peut être long.

10 interventions par classe sont prévues avec un spectacle à la fête de fin d'année ou filmé si les conditions sanitaires ne le permettent pas.

Si le sport en intérieur est toujours interdit à cette période, nous verrons l'organisation (possibilité en extérieur ?) si le projet est validé par l'inspection.

Intervenante en musique : Juliette Chourot

Juliette continue à assurer ses interventions auprès des différentes classes chaque vendredi et est très appréciée des élèves et des enseignants pour son investissement, la qualité de ses interventions, ses compétences et sa bonne humeur... Une expérience à renouveler si possible...

La présence de cette intervenante du CFMI est importante pour les enfants entre autres parce qu'il n'y plus d'activité culturelle et sportive. C'est un moment très attendu.

Les enseignants et les élèves sont donc très satisfaits de cette intervention.

Projet « Mieux vivre à l'école »

Suite à la participation à la journée contre le harcèlement scolaire, les élèves de la classe 6 ont souhaité tenter leur chance au concours d'affiches proposé par l'Éducation Nationale. La classe 5 a choisi l'affiche devant représenter l'école parmi les 6 affiches réalisées par les élèves. Si cette affiche devait être primée, cela pourrait permettre de financer en partie les aménagements de la cour de récréation (coins jeux, coins détente...) à l'issue des travaux.

8 - Dates à retenir :

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 1^{er} juin à 18h.

La fête de l'école est prévue le vendredi 25 juin dans la salle des Albizzias. La mairie a réservé la salle. Elle veillera à sécuriser l'accès à l'école.

Mr Gautier intervient pour signaler qu'au niveau de la communauté de communes, il y aurait en fin d'année scolaire une proposition de conseil municipal d'usagers en lien avec l'ALSH avec les différents acteurs (mairie, école, parents). La mairie invite les parents à se porter candidats pour améliorer le futur service...

La séance est levée à 19h12.

La directrice, Mme Vannier